



Bulletin de vote

Pour les 10 postes à pourvoir au Collège national du
Conseil d'Administration de la FEP – AG du 13 mai 2022

Candidats

- ▶ Isabelle Richard DIACONAT DE NANTES
- ▶ Rémi Gounelle VISA AD
- ▶ Eric Yapoudjian FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT
- ▶ Guillaume de Clermont FONDATION JOHN BOST
- ▶ Antoine Durrleman LA CAUSE
- ▶ Laurent Vidal MAISON PROTESTANTE COSTEBEL
- ▶ Henry Masson LA CIMADE
- ▶ Isabelle Ullern INITIATIVES
- ▶ Joëlle Le Gal FONDATION DIACONESSES DE REUILLY
- ▶ Françoise Caron MARANATHA

Modalités de vote à bulletin secret

Les organismes adhérents sont représentés par leurs présidents ou par une personne dûment mandatée par lui (article 2.1 du Règlement Intérieur (RI))

*La liste des membres fait l'objet d'une liste d'émargement présentée à la signature dès leur entrée à l'assemblée générale. Chaque membre présent dispose d'une voix, augmentée du nombre de pouvoirs dont il serait détenteur. **Chaque membre ne peut détenir plus de 5 pouvoirs.** Ont lieu au scrutin secret les votes concernant des personnes (article 2.3 du RI).*

Ceci est le bulletin de vote, il a été distribué lors de l'émargement à l'entrée de l'Assemblée Générale. **En plus du vôtre, vous avez autant de bulletins de vote que de pouvoirs.**

Il comprend le nom des personnes candidates à cette élection.

Des noms présents sur cette liste peuvent être rayés. Des noms peuvent être rajoutés à cette liste. Au total, le nombre de noms de la liste ne doit pas excéder 10 (nombre de postes à pourvoir).

Sera considéré comme nul le bulletin comportant plus de 10 noms.